

Assemblée générale 2022 et conférence sur les pesticides dans le Seyon

Madame, Monsieur, Chers membres,

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra

**le mercredi 4 mai à 19h30 à la salle de la Rebatte
à Chézard-St-Martin (Grand'Rue 56)**

Le programme est le suivant :

19h30 : **Assemblée générale selon l'ordre du jour suivant :**

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2021
3. Rapport de la présidente
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Discussion et adoption des rapports
7. Election du comité
8. Nomination des vérificateurs de comptes
9. Admissions – démissions
10. Programme des activités 2022
11. Divers

20h30 : Conférence publique (accès libre)

**« Contamination des invertébrés aquatiques par les néonicotinoïdes :
un état des lieux pour le Seyon »**

par Jeanne Käser, auteure de l'étude scientifique éponyme et lauréate du concours national 2021 de Science et jeunesse, ainsi que par Alexandre Aebi, professeur de la faculté de biologie de l'université de Neuchâtel.

La conférence sera suivie d'un apéritif offert par l'APSSA.

Le PV de l'assemblée générale 2021, le rapport des activités 2021 et les comptes 2021 seront disponibles sur le site www.apssa.ch une dizaine de jours avant l'assemblée. En cas de besoin, nous pouvons vous transmettre par courrier postal les documents en format papier.

Merci d'annoncer votre présence ou votre absence à info@apssa.ch.